

École primaire
316 route de Thoiry
01630 SERGY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE du 26 / 03 / 2026



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. PARRA			
MEMBRES VOTANT			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : M ^{me} JONVILLE Lydie	X		
Maire : M ^{me} MOINE Catherine		X	Mme COLOMINA
M ^{me} MICHAUD Amélie	X		
M ^{me} ABBADIE Emma		X	
M ^{me} CHATELAN Céline	X		
M ^{me} DI SANTO Nelly		X	
M ^{me} JOMAIN Erika	X		
M ^{me} LEIMBACHER Aline	X		
M. MARTIN Théo (TR)		X	
M ^{me} OLIVIER Mathilde	X		
M ^{me} PEYRONNET Laurie	X		
M ^{me} REISSIER Stéphanie (TR)	X		
M ^{me} ROMERO Jessica		X	
M ^{me} SALOT Léa (TR)	X		
M. VERDON Thibaut	X		
Un des maîtres du RASED :			
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
M ^{me} NAVID Anna	X		
M. GUILLET Yannick	X		
M ^{me} DELAMARE Audrey		X	
M ^{me} MARGUET Johanne		X	
M ^{me} BRACKE-SAFARIK Tatiana		X	
M ^{me} BOULANGER-MERMINOD Marie-Hélène	X		
M ^{me} POURRET Laurie	X		
M ^{me} MERGLEN Nelline	X		
M ^{me} VILTART Adeline		X	
M ^{me} CHÉNIN Mathilde		X	
M ^{me} LE GORREC Alice	X		
M ^{me} HALAL Suzanne		X	
M. DAMJANOVIC Stanislav		X	
M ^{me} VUILLERMOZ Ingrid		X	
M ^{me} MICHAUD Amyna	X		
M ^{me} RENARD Aline	X		
M ^{me} BAKRA Caroline	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M ^{me} WATEL		X	
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
Représentant périscolaire : M ^{me} PIQUARD Aurélia	X		
Coordinateur :			
D.D.E.N. :			
Enseignant ELCO :			
Invitée :			
Invitée :			

Procès-verbal établi le 26 / 03 / 2026

La présidente, directrice de l'école, JONVILLE Lydie
Signature

La secrétaire, MERGLEN Nelline
Signature

Date : jeudi 26 mars 2026
Heure de début : 19h
Monsieur l'Inspecteur est excusé.

Ordre du jour :

- ⇨ points d'information : situation de l'école et Rentrée 2026, informations générales sur l'école
- ⇨ sujet 1 soumis à avis : informations concernant la vie des élèves
 - nombre d'avis positifs : 20/20
 - nombre d'avis négatifs : 0/20

Heure de fin : 20h45

1 Situation de l'école et Rentrée scolaire 2026

À la rentrée de septembre 2025, 232 élèves étaient présents. Depuis, il y a eu 2 radiations et 9 admissions. Il y a par conséquent 239 élèves à ce jour. Une radiation a déjà été effectuée pour le mois d'avril et est déjà prise en compte dans les dernières prévisions.

PS/MS/GS 1 : 12+10+5=27 Léa SALOT ATSEM : Véronique GAVI (L, Ma et J) Charlène CAMUS (V)	PS/MS/GS 2 : 11+11+5=27 Céline CHATELAN (Ma, J et V) et Laurie PEYRONNET (L) ATSEM : Giuliana PETERLINI	PS/MS/GS 3 : 11+11+5=27 Laurie PEYRONNET (Ma, J et V) et Lydie JONVILLE (L) ATSEM : Valérie GOLZ
GS/CP : 12+13=25 Aline LEIMBACHER ATSEM : Rim HOUARI (matins et 2 après-midis)	CP/CE1 : 18+7=25 Erika JOMAIN	CE1/CE2 A : 10+16=26 Magali WETTSTEIN
CE1/CE2 B : 10+17=27 Stéphanie REISSIER (Ma, J et V) et Emma ABBADIE (L)	CM1/CM2 A : 13+14=27 Thibaut VERDON	CM1/CM2 B : 14+14=28 Mathilde OLIVIER

Répartition par niveau :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
34	32	27	31	27	33	27	28

Nouvelle AESH pour un élève : Margot CZARNY GUY qui est présente les lundis et vendredis.

Prévisions pour la rentrée scolaire 2026 : 219 élèves annoncés, mises à jour : 225.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Annoncé	16	33	30	27	30	25	32	26
Mis à jour	21	31	31	27	31	25	33	25

Avec la baisse des effectifs, l'école se rapproche d'une fermeture de classes. Celle-ci serait fortement probable avec une prévision de 200 élèves.

2 Informations sur le fonctionnement de l'école

a) Informations générales sur l'école

- Sécurité

Essai PPMS risques majeurs : vendredi 10 janvier

Le scénario était le même que la dernière fois :

Un camion a eu un accident sur la route près de Saint-Genis-Pouilly. Il contient de l'essence et a explosé. La canalisation d'eau potable qui monte à Sergy commence à fuir et l'essence est rapidement en contact avec l'eau. Les pompiers préviennent l'école que le PPMS risques majeurs est déclenché.

Vous êtes avec votre classe. Que devez-vous faire ?

But de l'exercice pour les enseignants et leurs élèves : La priorité est le stockage d'eau. Il faut en trouver très rapidement et en quantité, car la durée de la coupure d'eau peut être longue. Or, il en faut pour boire, mais aussi pour les toilettes.

- Travaux réalisés depuis le Conseil d'école précédent

- Bâtiment A : remplacement des rideaux abîmés par des stores à lamelles verticales
- Bâtiment B : remplacement du câblage réseau et remise en service du WIFI notamment pour permettre l'utilisation d'Educartable
- Bâtiment C : remplacement de tous les porte-manteaux
- Bâtiment C : réparation de l'ordinateur en panne

- CR du Conseil des délégués d'élèves du jeudi 19 mars à 15h30

1) Les élèves souhaiteraient que les élèves ne creusent pas près de l'arbre.

Pouvons-nous réfléchir ensemble à des solutions pour délimiter les places des arbres et des buissons ?

Idée : rubalise/buissons/grillage ?

Des affichages pour rappeler les interdits de la cour seront refaits.

2) Respect du planning du terrain

Le planning du terrain de foot sera refait et celui des élèves de cycle 2 sera différent de ceux du cycle 3.

3) Les élèves demandent qu'il y ait plus de personnes qui les surveillent sur le temps de cantine.

b) Informations concernant la vie des élèves

- Visite médicale des MS par l'infirmière de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Matinées de vendredi 13, jeudi 19, vendredi 20, jeudi 26 et vendredi 27 mars

Mme Sausse, infirmière de la PMI, vient du Centre Départemental de Solidarité de Saint-Genis-Pouilly.

- Visite médicale des PS par l'infirmière de la PMI

Elle est prévue lundi 11 et mardi 12 mai (matinée).

Mme Saunois sera l'infirmière qui vérifiera la vue des élèves.

- Non Au Harcèlement / pHARe

Prix Non Au Harcèlement : production déposée pour le concours

Auteurs : élèves de la classe de CP/CE1

Résultat : la production n'a pas été sélectionnée pour participer à la phase nationale mais est le « coup de cœur départemental ».

Safer Internet Day : mardi 10 février 2026. Formation par les gendarmes pour les CM2 le vendredi 23 janvier qui permettra aux CM2 de passer le permis internet en fin d'année scolaire.

- Projets effectués, en cours ou déjà prévus

- Projet de l'année : les 4 saisons (école et périscolaire)

Organisation d'une exposition aux 3 fêtes (de l'automne, de l'hiver et du printemps) avec des portes ouvertes de 16h45 à 17h30 pour venir voir les productions des élèves

Vente de gâteaux par une classe et buvette tenue par le Sou des écoles

Vendredi 21 novembre : fête de l'automne préparée par les classes de PS/MS/GS 1, 2 et 3

Vendredi 27 février : fête de l'hiver préparée par les classes de GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B

Vendredi 29 mai : fête du printemps préparée par CM1/CM2 A et B

Samedi 27 juin : fête de l'école, fête de l'été, spectacle préparé par chaque classe

Cycle 1

- Concours « Graine de lecteurs » : concours au niveau de l'Ain en lien avec la bibliothèque : lecture d'une sélection de 10 livres puis vote à l'école avec les bénévoles de la bibliothèque.

- Préparation des semis pour le jardin par les 3 classes de maternelle

- Dinoplagne

Mardi 16 juin pour les 3 classes de PS/MS/GS

Cycle 2

- Projets les 4 saisons : sortie raquettes avec un intervenant en lien avec la saison de l'hiver, sur le thème de la forêt jurassienne et ses animaux.

Vendredi 23 janvier pour les classes de GS/CP, CP/CE1 et CE1/CE2 A et B à La Vattay

- Correspondance pour la classe de CP/CE1 avec la classe de CP de l'école de Crozet

Plusieurs échanges en cours d'année : échange de photos et de documents tout au long de l'année. Objectif : rencontre en fin d'année scolaire, les élèves de Sergy iront à Crozet vendredi 19 juin

- Plantations : GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 A dans la parcelle de jardin

- Parrainage d'une ruche : travail autour des abeilles, de l'apiculture. Mise en place d'un dorloteur pour abeilles à l'école et visite le 28 mai chez une apicultrice pour découvrir le travail des abeilles dans la ruche.

Cycles 2 et 3

- Natation

pour CP et CM2. Dates : tous les jours du lundi 4 au mardi 26 mai (10 séances à 9h)

Cycle 3

- Projet sur les 4 saisons : les secrets de la forêt pour les classes de CM1/CM2 A et B

Sortie au creux de l'envers sur la faune et la flore ainsi que sa préservation.

- Un berger dans notre école : intervention d'une bergère dans les classes, une sortie est prévue en fin d'année.

- Ski alpin pour les classes de CM1/CM2 A et B, tous les jeudis à partir du jeudi 8 janvier au 5 février 2026

- Ascension du Reculet pour les 2 classes de CM1/CM2 A et B jeudi 30 avril

Cycles 1, 2 et 3

- Carnaval : vendredi 27 mars (journée déguisée, défilé dans le village et goûter à la salle Calame)

- Olympiades : mardi 30 juin

- nombre d'avis positifs : 20

- nombre d'avis négatifs : 0

3 Réponses des enseignants aux questions posées par les parents

Q 1 : Depuis le départ en congé maternité de Nelly Di Santo, qui est devenu responsable de la direction lors des absences de Lydie Jonville ? (cf. absence de la remplaçante de Stéphanie Reissier le mardi 10 mars sans information aux élèves, enseignants et parents).

M^{me} Mathilde OLIVIER remplace Lydie Jonville en son absence. En cas de situation particulière, elle aura désormais accès aux mails dans le bureau de la direction (uniquement).

Q 2 : Un téléphone portable pourrait-il être attribué à la personne responsable en cas d'absence de la directrice en cas d'urgence ?

Dans chaque bâtiment, en cas de besoin, un téléphone fixe est à disposition des enseignants.

L'attribution d'un téléphone portable n'est donc pas nécessaire.

Q 3 : Pourriez-vous nous rappeler le règlement qui encadre les horaires d'ouverture du portail pour l'accueil du matin et de l'après-midi ?

C'est l'article D321-12 de la partie réglementaire du Code de l'Education : « L'accueil des élèves est assuré dix minutes avant l'entrée en classe. »

Les horaires sont définis dans le règlement intérieur de l'école (2.1 Organisation du temps scolaire).

Celui-ci est affiché au panneau de l'école : 8h20 à 8h30, 13h20 à 13h30

Proposition d'intégrer au règlement une partie pour le respect des horaires (notamment l'accueil du matin fini à 8h30 sans accueil permis avant la récréation du matin).

Q 4 : Certains enfants et certaines familles ressentent une grande pression par rapport au volume de devoirs et de travail à la maison. Qu'en est-il du temps qui doit être consacré aux devoirs et aux révisions chaque jour, pendant les week-ends et durant les vacances ? Pouvez-vous préciser les recommandations pour chaque cycle (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) ? Est-ce que les devoirs sont obligatoires ?

Du CP au CM2, nous conseillons 20 minutes par jour. Devoirs = réviser et lire

Pour les élèves de cycle 2, les devoirs sont donnés au jour le jour ou 1 semaine à l'avance. Pour les C3, une partie des devoirs sont généralement transmis une semaine à l'avance.

C'est un temps de co-éducation qui permet de réviser le travail fait en classe mais ce temps ne doit pas durer longtemps. Le volume de devoir est plus soutenu en CM1 et CM2 afin de préparer le passage au collège. Cela implique aussi les parents dans le travail de leur enfant.

Chaque élève étant différent, le temps de travail n'est pas forcément le même.

Si les devoirs génèrent une situation de conflit alors vous êtes invités à contacter l'enseignant de votre enfant.

Q 5 : Il semble que les toilettes du préau sont toujours sales, qu'elles ferment toujours mal et qu'elles ont été dégradées récemment avec des inscriptions insultantes. Comment peut-on éviter ces déprédations et faire de ce lieu un espace propre et sécurisé ?

Les toilettes sont nettoyées tous les jours.

Pour les inscriptions, la situation a été gérée dans la classe concernée et la directrice est passée dans la classe pour aborder le sujet du respect des autres.

Depuis longtemps, les enseignants gèrent l'accès aux toilettes afin de limiter le nombre d'élèves présents en même temps. Depuis les dégradations sur les dévidoirs à papier toilettes, les enseignants ont accentué leur surveillance. Mais il est impossible d'être dans les toilettes avec les élèves.

Chaque année, il y a aussi des rappels qui sont faits aux élèves par rapport à l'utilisation du papier. Une prévention concernant l'accès aux toilettes sera appuyée.

C'est le système de fermeture des portes qui pose principalement souci aux élèves.

4 Réponses de la mairie aux questions posées par les parents

Pour la mairie :

Q 1 : Avez-vous une solution pour la fluidification de la circulation autour de l'école de Sergy, notamment le sens de circulation du parking et des rues adjacentes ? Les parents d'élève regrettent le sens unique dans le parking.

La circulation autour de l'école est un sujet à la fois central et complexe, qui a déjà fait l'objet d'une phase d'expérimentation lors de la précédente année scolaire.

Cette phase a permis de mesurer concrètement les effets des aménagements, notamment concernant le sens de circulation dans le parking et les rues adjacentes. Elle a montré qu'une modification, même limitée, a des impacts importants, à la fois sur la sécurité des enfants, la fluidité du trafic et le quotidien des riverains.

Concernant le sens unique dans le parking, nous avons bien noté les retours exprimés par certains parents. Toutefois, ce type d'organisation répond aussi à des enjeux de sécurité et de lisibilité des flux, qui restent prioritaires aux abords de l'école.

À ce stade, il n'est pas envisagé de modification immédiate. Néanmoins, le sujet reste ouvert : il sera réétudié dans le cadre des travaux de la nouvelle équipe municipale, avec l'appui si nécessaire de professionnels spécialisés, afin d'identifier les ajustements possibles.

La commune reste pleinement mobilisée pour trouver un équilibre entre sécurité, fluidité et qualité de vie des riverains, dans une logique d'amélioration progressive basée sur les retours du terrain.

Q 2 : Serait-il possible d'avoir des parasols pour les tables qui se trouvent à l'entrée de la maternelle ?

La demande d'installation de parasols à l'entrée de la maternelle est tout à fait légitime, notamment pour améliorer le confort des enfants et des familles.

Toutefois, le retour d'expérience sur les équipements récemment installés, en particulier les tables, invite à la prudence : leur stabilité n'est pas totalement satisfaisante, ce qui ne permet pas, à ce stade, d'y ajouter des équipements complémentaires en toute sécurité.

Dans ce contexte, il apparaît préférable de prendre un peu de recul afin de réfléchir à une solution plus globale, à la fois **plus stable, plus sécurisée et plus durable** pour l'organisation de cet espace.

Ce point sera donc étudié dans le cadre des travaux de la commission dédiée, avec l'objectif d'identifier une amélioration concrète et adaptée aux usages.

Q 3 : Au vu des actes de vandalisme durant les vacances, des caméras de surveillance seraient-elles envisageables ?

Suite aux actes de vandalisme constatés, la question de l'installation de caméras de vidéoprotection peut légitimement être posée.

Il est important de rappeler que les bâtiments communaux sont d'ores et déjà équipés de systèmes d'alarme, qui constituent un premier niveau de protection.

Concernant la vidéoprotection, son déploiement sur l'espace public est strictement encadré par la réglementation. Il nécessite notamment :

- des autorisations préfectorales,
- la définition précise des zones filmées et des objectifs poursuivis,
- le respect de règles strictes en matière de protection de la vie privée.

Par ailleurs, ce type de dispositif représente un investissement significatif pour la commune et son efficacité doit être appréciée au regard des problématiques réellement rencontrées.

Dans ce contexte, la mise en place de caméras ne constitue pas une réponse immédiate. Ce sujet pourra toutefois être étudié de manière approfondie, en complément d'autres actions de prévention et de sécurisation.

Q 4 : Les bâtiments de l'école connaissent des problèmes récurrents de chauffage, de refroidissement et de ventilation au gré des variations de température. Le chauffage a-t-il été durablement réparé ? Des mesures sont-elles prévues en vue des fortes chaleurs ? Les équipements sont-ils fonctionnels ou des investissements sont-ils prévus ?

Les difficultés liées au chauffage, à la ventilation et plus largement au confort thermique dans les bâtiments scolaires sont bien identifiées par la commune.

Des interventions techniques ont été réalisées récemment afin d'améliorer le fonctionnement des installations, notamment sur le chauffage. Ces actions permettent aujourd'hui d'assurer un fonctionnement globalement opérationnel, même si des ajustements restent parfois nécessaires en fonction des conditions climatiques.

En période de fortes chaleurs, une vigilance particulière est également portée à l'organisation (aération des locaux, adaptation des usages lorsque cela est possible), même si les équipements actuels montrent leurs limites face aux épisodes climatiques extrêmes.

Ces constats confirment la nécessité d'une réflexion plus globale déjà engagée sur l'évolution des bâtiments scolaires. Les projets de rénovation, notamment des bâtiments A et B, intégreront pleinement les enjeux de confort thermique et de performance énergétique.

Ces orientations devront être poursuivies et validées dans le cadre des travaux de la nouvelle équipe municipale.

Q 5 : Des contrôles de la qualité de l'air sont-ils régulièrement effectués ?

La commune veille au respect des obligations réglementaires en matière de qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public, et notamment dans l'école. Des contrôles sont réalisés conformément aux exigences en vigueur, c'est-à-dire chaque année par un entretien des systèmes de ventilation. Ce suivi régulier permet de garantir des conditions d'accueil conformes aux normes et adaptées à la santé des enfants et du personnel. Le dernier contrôle d'entretien de la Centrale de Traitement d'Air (CTA) a été effectué le 18 août 2025 comprenant le remplacement des filtres, le contrôle des moteurs et du fonctionnement général. Le personnel communal assure également l'aération quotidien des salles. Enfin, un appareil de contrôle de la qualité de l'air est à disposition dans l'enceinte d'école pour des vérifications ponctuelles depuis 2022. Le prochain contrôle annuel interviendra courant de l'été.

Q 6 : Le projet de centre aéré à Sergy est-il toujours d'actualité ?

La création d'un centre de loisirs fait bien partie des réflexions de la commune. Néanmoins, sa mise en œuvre ne peut pas être envisagée à court terme.

Dans l'immédiat, nous faisons le choix d'améliorer en priorité la qualité de l'accueil périscolaire, afin de répondre concrètement aux besoins des familles avec les moyens disponibles.

Comme cela a déjà été évoqué en conseil d'école, plusieurs conditions doivent être réunies avant d'envisager l'ouverture d'un centre de loisirs :

- **Des équipes d'animation stabilisées et renforcées** : aujourd'hui, la majorité des agents est déjà mobilisée à temps plein, et le recrutement reste difficile sur notre territoire, avec peu de candidats et des postes parfois peu attractifs.
- **Des locaux adaptés** : la rénovation du bâtiment A est un préalable indispensable pour pouvoir accueillir une nouvelle structure dans de bonnes conditions.
- **Un mode de gestion à définir** : différentes options doivent être étudiées pour garantir un service de qualité et financièrement soutenable pour la commune.

Parmi les pistes envisagées, une délégation à une structure spécialisée pourrait être étudiée. Cette solution permettrait une mise en œuvre plus rapide, mais elle engendrerait un coût nettement plus élevé pour la collectivité.

Q7 : Une fermeture de classe était évoquée lors du dernier conseil d'école, malgré la création de la ZAC. A-t-on plus de visibilité sur le nombre d'enfants inscrits à l'école pour la rentrée 2026-2027 ?

La commune reste attentive à l'évolution des effectifs scolaires, qui connaissent depuis plusieurs années une tendance à la baisse, malgré les nouvelles constructions sur le territoire. À ce stade, aucune ouverture de classe n'est prévue et le risque de fermeture reste une hypothèse à prendre en compte. Toutefois, l'arrivée progressive de nouvelles familles dans le cadre de la ZAC pourrait venir atténuer cette tendance. La situation demeure donc évolutive et nécessite un suivi régulier. La commune dispose par ailleurs d'une capacité d'anticipation, avec notamment l'existence d'une classe de réserve permettant d'absorber une éventuelle hausse des effectifs. Les projections et décisions futures seront à nouveau examinées par le nouveau conseil municipal, en fonction des données actualisées.

Q 8 : Un nid de frelons a été retiré cet automne. Il reste une zone balisée avec de la rubalise. Pourquoi n'est-elle pas retirée ? Y a-t-il encore un danger ?

La rubalise doit être retirée par les pompiers, et nous sommes toujours en attente de cette intervention. En revanche, nous vous assurons que la première intervention a bien détruit le nid, et le danger est de ce fait écarté. Nous relancerons de nouveau les pompiers de Bourg-en-Bresse afin de retirer définitivement ce qu'il reste du nid.

Pour le périscolaire :

Q 1 : Est-il possible d'étudier un ajustement des horaires de la garderie périscolaire (ouverture plus tôt le matin et fermeture au moins 15 minutes plus tard le soir) ?

La possibilité d'élargir les horaires de la garderie (ouverture plus tôt le matin et fermeture plus tard le soir) est une demande que nous comprenons au regard des contraintes d'organisation des familles.

Toute évolution en ce sens dépend toutefois de plusieurs éléments essentiels :

- les moyens humains disponibles,
- le respect des taux d'encadrement réglementaires,
- et l'impact budgétaire pour la commune.

Aujourd'hui, dans un contexte où le recrutement d'animateurs reste particulièrement difficile sur le territoire, il n'est pas possible de garantir une extension des horaires à court terme.

Pour autant, cette demande est bien identifiée et sera réétudiée dès que les conditions le permettront, notamment si la situation des effectifs évolue favorablement. Elle s'inscrira également dans les réflexions plus globales qui seront menées sur l'organisation du service périscolaire.

Q 2 : Est-il possible de créer un espace délimité aux enfants qui souhaitent faire leurs devoirs durant les horaires périscolaires ? Est-ce qu'un environnement calme peut être favorisé ?

Les enfants ont déjà la possibilité de faire leurs devoirs en autonomie durant le temps périscolaire, notamment dans la salle de cantine des élémentaires.

Cependant, la configuration actuelle des locaux ne permet pas de proposer un espace totalement calme et isolé. Les différentes salles étant communicantes, il est difficile d'éviter complètement les nuisances sonores.

Nous sommes bien conscients de cette limite, qui est directement liée à la conception du bâtiment. Par ailleurs, il est essentiel que les enfants restent en permanence sous la surveillance des agents : un espace ouvert et partagé permet aujourd'hui de garantir cette sécurité.

Q 3 : Pouvez-vous prêter une attention particulière au choix des chansons qui sont diffusées afin qu'elles soient adaptées à l'âge des enfants ?

À la suite des remarques formulées lors des précédents conseils, le service périscolaire a fait évoluer ses pratiques. Afin d'éviter toute diffusion de contenus inadaptés et de limiter les nuisances sonores, il a été décidé de ne plus diffuser de musique pendant le temps de cantine. Cette décision répond à un souci d'apaisement et de respect de l'ensemble des enfants.

Q 4 : Où en est-on du recrutement de nouveau personnel pour la cantine et le service périscolaire ? Il semble que les conditions d'accueil des enfants, particulièrement sur le temps de midi, continuent de se dégrader. Les agents, comme les enfants, souffrent de cette situation.

Le recrutement d'animateurs pour les temps de cantine et de périscolaire reste aujourd'hui une difficulté réelle pour la commune.

Même si les conditions d'accueil ne répondent pas toujours pleinement aux attentes, les équipes en place restent fortement mobilisées au quotidien pour assurer l'encadrement et la sécurité des enfants. Malgré une recherche active, les candidatures sont peu nombreuses, en particulier sur des temps partiels et des horaires contraints. La proximité de la Suisse accentue cette concurrence et rend ces postes plus difficiles à pourvoir.

La commune poursuit pleinement ses efforts pour renforcer les équipes dès que possible. En parallèle, une attention particulière est portée à l'organisation des services afin de garantir un accueil adapté, dans le respect des normes en vigueur.

Remerciements

Les représentantes et les représentants des parents d'élève tiennent à remercier la mairie, le service périscolaire, ainsi que l'équipe enseignante pour leur confiance et l'excellente collaboration.

Nous tenons à remercier l'équipe enseignante de son implication au quotidien pour transmettre des savoirs et des savoir-être à nos enfants. Nous sommes reconnaissants de la multitude et diversité des projets proposés pour tous les cycles.

Par ailleurs, nous sommes très touchés par l'adaptabilité de toute l'équipe enseignante lors des absences non remplacées. Nous remarquons l'engagement et flexibilité de chacune et chacun pour trouver une organisation satisfaisante ce qui a permis de maintenir les activités prévues et d'accueillir les élèves.

Un grand merci à Aurélia Piquard, coordinatrice du périscolaire et à son équipe, qui malgré des conditions difficiles s'appliquent à prendre soin de nos enfants et à leur offrir le meilleur lieu d'accueil possible.

Nous félicitons la nouvelle équipe municipale fraîchement élue et nous nous réjouissons de collaborer avec des élus impliqués et soucieux du bon fonctionnement de l'école, attentifs à la jeunesse sergienne pour les cinq prochaines années.

FIN à 20h45